

Commune de La Chapelle en Vercors

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL Séance du 27 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt sept mars le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle en Vercors étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacky CASASNOVAS, Maire.

Conseillers en exercice : **14** Conseillers présents : **12** Conseillers votants : **13**

Présents : CASASNOVAS Jacky ; BLANC Monique ; BREYTON Bernard ; BLAIN Marie-Claude ; POIZAT Roger ; MONACI Marc ; VAUSSENAT Bertrand ; ARRIBERT Denise ; REVOL Sébastien ; VAN HUFFELEN Yolande, ALLIER Gérard, AUDEYER Daniel

Absents : POILBLANC Alexandra, BLANC René a donné pouvoir à BLANC Monique

Secrétaire de Séance : BLANC Monique

APPROBATION PROCÈS-VERBAL CONSEIL DU 13 FEVRIER 2019

Reporté

FINANCES COMMUNALES :

Monsieur Gilles Couiller, comptable présente l'analyse financière des comptes sur la période 2014 à 2018.

BUDGET PRINCIPAL

- Approbation Comptes Administratifs 2018

Section de fonctionnement :

Dépenses	1 109 951.15 €
Recettes	1 617 922.61 €
Excédent de clôture	508 041.46

Section d'investissement :

Dépenses	442 793.81 € €
Recettes	479 206.52 € €
Excédent de clôture	36 412.71 €

Monsieur le maire quitte la salle et Madame BLANC prend la présidence et fait voter le compte administratif 2018. Adopté à l'unanimité.

- Approbation Compte de Gestion 2018 du comptable : Adopté à l'unanimité

- Affectation du résultat de fonctionnement 2018 :** Il est proposé d'affecter 81 245 € en investissement (compte 1068 : réserves) et d'affecter 426 796.46 € en section de fonctionnement au Budget 2019. Adopté à l'unanimité.

- Vote budget 2019

Section de fonctionnement :

Dépenses / Recettes	1 524 005.18 €
---------------------	----------------

Section d'investissement :

Dépenses / Recettes	997 820.79 €
---------------------	--------------

Les investissements prévus sont principalement des opérations engagées en 2018 : accueil camping, aménagement sanitaire PMR salle des fêtes, la mise en accessibilité du champ de Mars, les travaux de VRD pour la construction de la nouvelle gendarmerie.

Adopté avec 12 voix pour et une abstention (Marc Monaci)

BUDGET ANNEXE 1 – ZONE ARTISANALE LES BRUYERES

- **Approbation Comptes Administratifs 2018**

- **Section de fonctionnement :**

Dépenses	5 321.76 €
Recettes	5 321.76 €
Excédent de clôture	0 €

- **Section d'investissement :**

Dépenses	0 €
Recettes	0 €
Excédent de clôture	0 €

Monsieur le maire quitte la salle et Madame BLANC prend la présidence et fait voter le compte administratif 2018. Adopté à l'unanimité.

- **Approbation Compte de Gestion 2018 :** Adopté à l'unanimité

Budget clôturé par délibération de février 2019

BUDGET ANNEXE 2 – LOTISSEMENT COMMUNAL LES BRUYERES

- **Approbation Comptes Administratifs 2018**

- **Section de fonctionnement :**

Dépenses	0 €
Recettes	13 077.69 €
Excédent de clôture	13 077.69 €

- **Section d'investissement :**

Dépenses	0 €
Recettes	0 €
Excédent de clôture	0 €

Monsieur le maire quitte la salle et Madame BLANC prend la présidence et fait voter le compte administratif 2018. Adopté à l'unanimité.

- **Approbation Compte de Gestion 2018 :** Adopté à l'unanimité

- **Vote budget 2019**

Section de fonctionnement :

Dépenses / Recettes	45 077.69 €
---------------------	-------------

Section d'investissement :

Dépenses / Recettes	0 €
---------------------	-----

Adopté à l'unanimité. Un compromis a été signé pour un lot.

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019 : taux identiques à ceux de 2018

- Taxe d'Habitation : 9.34%
- Taxe Foncière Bâtie : 16.92%
- Taxe Foncière Non Bâtie : 53.47%

PROGRAMME FORESTIER 2019

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le programme forestier suivant :

Vente de bois :

- Vente parcelle 13 – jardinage – contrat BF
- Vente parcelles 18, 28 et 47 - jardinage – vente en bloc
- Vente chablis divers

Programmes forestiers

- Travaux sylvicoles : 2 065 € HT (subvention Région = 885 €)
- Travaux de maintenance, d'infrastructure et d'exploitation : 17 308.48€ HT

MODIFICATION DE LA DUREE DE LA GARANTIE D'EMPRUNT APPORTEE PAR LA COMMUNE A ADIS SUITE AU REAMENAGEMENT DE L'EMPRUNT

SA HLM ADIS a sollicité de la Caisse des Dépôts et consignations, qui a accepté le réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières du prêt garanti par la Commune de la Chapelle en Vercors, dénommé le Garant.

En conséquence, le Garant est appelé à délibérer en vue d'apporter sa garantie pour le remboursement de ladite ligne du prêt réaménagée. Adopté à l'unanimité.

REFACTURATION AU SIEAV DE LA FACTURE D'ENEDIS POUR LE RACCORDEMENT DU SUPPRESSEUR DES GENTIANES

La commune a payé la facture ENEDIS de raccordement du surpresseur du quartier des Gentianes pour un montant de 1 293.12 euros. Cette facture doit être refacturée au SIEAV. Adopté à l'unanimité.

CANTINE SCOLAIRE : MODIFICATION DE LA LISTE DES PERMANENTS

Ajout d'une permanente à la cantine à compter du 4 mars jusqu'au 12 avril 2019 : Charlotte DUPRE. Adopté à l'unanimité.

DROITS DE PREEMPTION URBAIN

- Vente du fonds de commerce exploité par Grégoire PETIT
- Vente habitation et terrain appartenant à M. Pierre GASNIER – hameau de Gagnaire (parcelles E 107 et E 912)
- Vente habitation appartenant à M. Frédéric GILLET – les Arbussiers (parcelle AI 526)
- Vente habitation appartenant à M. Frédéric GILLET – les Arbussiers (parcelle AI 525)

- Vente habitation appartenant aux Consorts KOHLER – les Prêtes (parcelle AH 261)
- Vente d'un terrain appartenant à la SAS Blanc et SARL Bouguignon – Champ Romey (parcelle AI 504)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption.

PISCINE COMMUNALE

La piscine sera ouverte du 29 juin au 31 août 2019

Création des postes suivants :

- 1 poste MNS BPJEPSANN – chef de bassin - temps complet – échelon 8
- 1 poste MNS BPJEPSANN -- temps complet – échelon 8
- 1 poste de BNSSA temps complet – échelon 6
- 1 poste de caissier (régisseur titulaire) – temps complet -échelon 3
- 2 postes de caissiers (régisseurs mandataires) temps non complet – E1

Divers : Election européenne le 26 mai 2019. Une permanence sera tenue le samedi 30 mars de 10h à 12h en mairie pour les personnes puissent venir s'inscrire sur la liste électorale. Date limite 31 mars 2019 à minuit.

Tour de table :

Monique BLANC :

- Evaluation par l'association des villages botaniques le 25 juin 2019

Marie-Claude BLAIN :

- Date des travaux des Petits Goulets : préparation à l'automne 2019 puis fermeture de 3 mois à l'automne de 2020 à 2022

Denise ARRIBERT :

- Le balcon blanc de la Maison de Santé « interpelle ».

Bertrand VAUSSENAT :

- Recrutement d'un chargé de mission agricole pour la mise en œuvre du Plan Alimentation Territoire (PAT). Egalement convention avec la Chambre d'Agriculture pour mener une enquête avec des élèves de l'ISARA.
- Signature de la Convention Globale de Territoire (CTG) avec la CAF qui permettra entre autre le co-financement du multi accueil et de l'accueil jeune.
- Présentation le 29 mars de l'Espace de Vie Sociale (pérennisation du poste de Emilie Le Gouic et recrutement d'un mi-temps pour Ad'Air)
- Rencontre entre les clubs du troisième âge
- Recherche de bénévoles pour les différentes manifestations de mai et juin

Marc Monaci :

- Réfection du chalet des animations : fourniture des matériaux par la commune
- Stationnement abusif et dangereux (masque visibilité) au croisement de l'avenue du Château et de la route de St Agnan.

Yolande Van Huffelen :

- Recrutement d'Eric Rault et de Sandie Schmidt au camping municipal

Philippe Devoldere :

- Point sur l'avancement des travaux des trottoirs des commerces
- Stationnement de véhicules sur un terrain privé à Echevis en bordure de la route départementale.

La séance est levée à 22h00

Le Maire

Le secrétaire